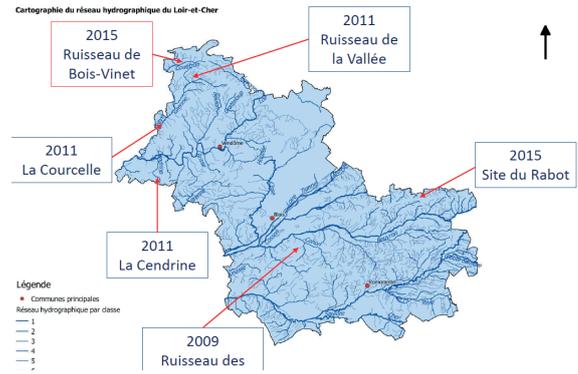


DÉTECTION DES POPULATIONS D'ÉCREVISSÉS À PATTES BLANCHES EN LOIR-ET-CHER PAR ADN ENVIRONNEMENTAL



Département :	Département du Loir-et-Cher (41)
Maître d'ouvrage :	Fdaappma 41
Cours d'eau	Affluents du Loir et de la Braye Têtes de bassins versants
Période :	2018-2019
Durée des travaux :	6 mois
Entreprise :	Spygen
Coût :	4 000 euros (hors coût homme/jour)
Financeurs :	Agence de l'eau Loire-Bretagne Fédération Nationale de la Pêche en France
Contact :	parot-isabelle@wanadoo.fr



Objectif(s) :	Recherche et suivi de populations d'écrevisses à pattes blanches (<i>Austropotamobius pallipes</i>) via le traçage par ADN environnemental (exclusivement)
Constat(s) :	Considérée comme disparue du département de Loir-et-Cher, <i>Austropotamobius pallipes</i> (APP) a été « redécouverte » lors d'une prospection nocturne en 2009. - Lancement d'un inventaire départemental dès 2010 avec identification de plusieurs sites abritant APP complété par une étude via SIG de présélection de tronçons de cours d'eau pouvant abriter l'espèce (avec croisement de données de terrain de signalement de présence ancienne et biologie-écologie de l'espèce). => 6 caractérisées Constat : chronophage (nuits) + recherche aléatoire + manipulation espèce sensible
Descriptif :	Souhait de développer un suivi des six sites connus en Loir-et-Cher via Capture-Marquage-Recapture pour estimer la taille et l'étendue de ces populations. Croiser les données avec un outil de veille environnemental : l'ADN environnemental. => Déceler la présence d'ADN de l'espèce dans le milieu par filtration d'eau => validation de la méthode sur les 6 populations connues puis extension de la méthode ADNe sur des sites potentiels. => Découverte et suivi de 8 populations en Loir-et-Cher
Commentaires :	Campagne de détection par ADN environnemental en appliquant le protocole développé par deux laboratoires sur des cours d'eau pouvant accueillir une population d'écrevisses à pattes blanches. Cette technique semble faire très largement ses preuves : gain de temps et évite de manipuler l'espèce. Par cette méthode : détection de 2 nouvelles populations en Loir-et-Cher en 2019 Objectif : Suivre les sites par ADN tous les 3-5 ans afin de vérifier la présence de l'espèce (attention pas d'information sur l'étendue et la densité).

ILLUSTRATIONS

